



AMENAGEMENT D'UN PROGRAMME IMMOBILIER A GARDANNE

**EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES DU
PROJET SUR LES SITES NATURA 2000**

Juin 2025



**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES D'UN PROJET
SUR LES SITES NATURA2000 A L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



INTITULE DU PROJET :

**AMENAGEMENT D'UN PROGRAMME IMMOBILIER DE 225 LOGEMENTS
SUR LA COMMUNE DE GARDANNE (13)**

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : **COGEDIM PROVENCE**
Nom et prénom de la personne référente : **GRAZIANI Pauline**
Commune et département : **13002 MARSEILLE**
Adresse : **Immeuble Astrolabe – 79 Boulevard de Dunkerque**
Téléphone : **06 63 77 12 49**
Email : pgraziani@altareacogedim.com

1. DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Ce programme immobilier s'étend sur une superficie de 14 507 m² et est situé au cœur de l'OAP Font de Garach à environ 1,5km au sud-est du centre-ville de Gardanne. Le projet comprend un ensemble immobilier de 225 logements, constitué de :

- **1 résidence étudiante en R+2, de 100 chambres,**
- **38 logements collectifs en R+2,**
- **60 logements semi collectif en R+1,**
- **27 maisons jumelées en R+1.**

Les stationnements seront au nombre de 300 dont une majorité en extérieurs.

Localisation du projet

**Département des Bouches du Rhône
Commune de Gardanne
Lieudit : Font de Garach**

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

L'emprise au sol permanente de l'ensemble immobilier et de ces aménagements annexes sera de 14 507 m².

Cet aménagement d'étend sur l'ensemble des parcelles BK 157, 158, 159, 160, 28, 29, 30, 31, 353 et 149, aujourd'hui exploitée en partie en agriculture (céréales, fourrage, verger de noyers) et en partie en friche.

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

Sans objet

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

Sans objet

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

- ☒ Rejets en milieu aquatique (eaux de ruissellement pluvial en phase exploitation)
- ☐ pollutions
- ☒ Poussières lors de la phase travaux uniquement et lors des terrassements plus particulièrement
- ☒ Bruits lors de la phase travaux uniquement
- ☒ Éclairages nocturnes, au sein d'une zone urbaine
- ☒ Déchets
- ☐ piétinements
- ☐ autres :

Commentaires :

Les principales nuisances auront lieu durant de la phase chantier (poussières, bruits...) et sont liées à la construction des bâtiments.

En phase exploitation, le projet générera des trafics supplémentaires en entrée et sortie depuis l'avenue de Mimet située au sud, il sera à l'origine d'une augmentation locale de l'éclairage nocturne (éclairage des espaces communs).

Fournir une carte de la zone d'influence



Durée prévisible et période envisagée du projet

Durée prévisible du chantier : 24 MOIS

- Date de début : **DECEMBRE 2026**

- Date de fin : **DECEMBRE 2028**

- Préciser si les activités sont :

☒ diurnes

☐ nocturnes

☒ ponctuelles : **pour ce qui concerne la phase chantier**

☐ régulières (préciser la fréquence)

Commentaires :

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet : **15 698 000 € HT**

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL.

- à 3,4 km de la Zone Spéciale de Conservation FR9301603 « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban »

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

Cartographies

Pièces à joindre :

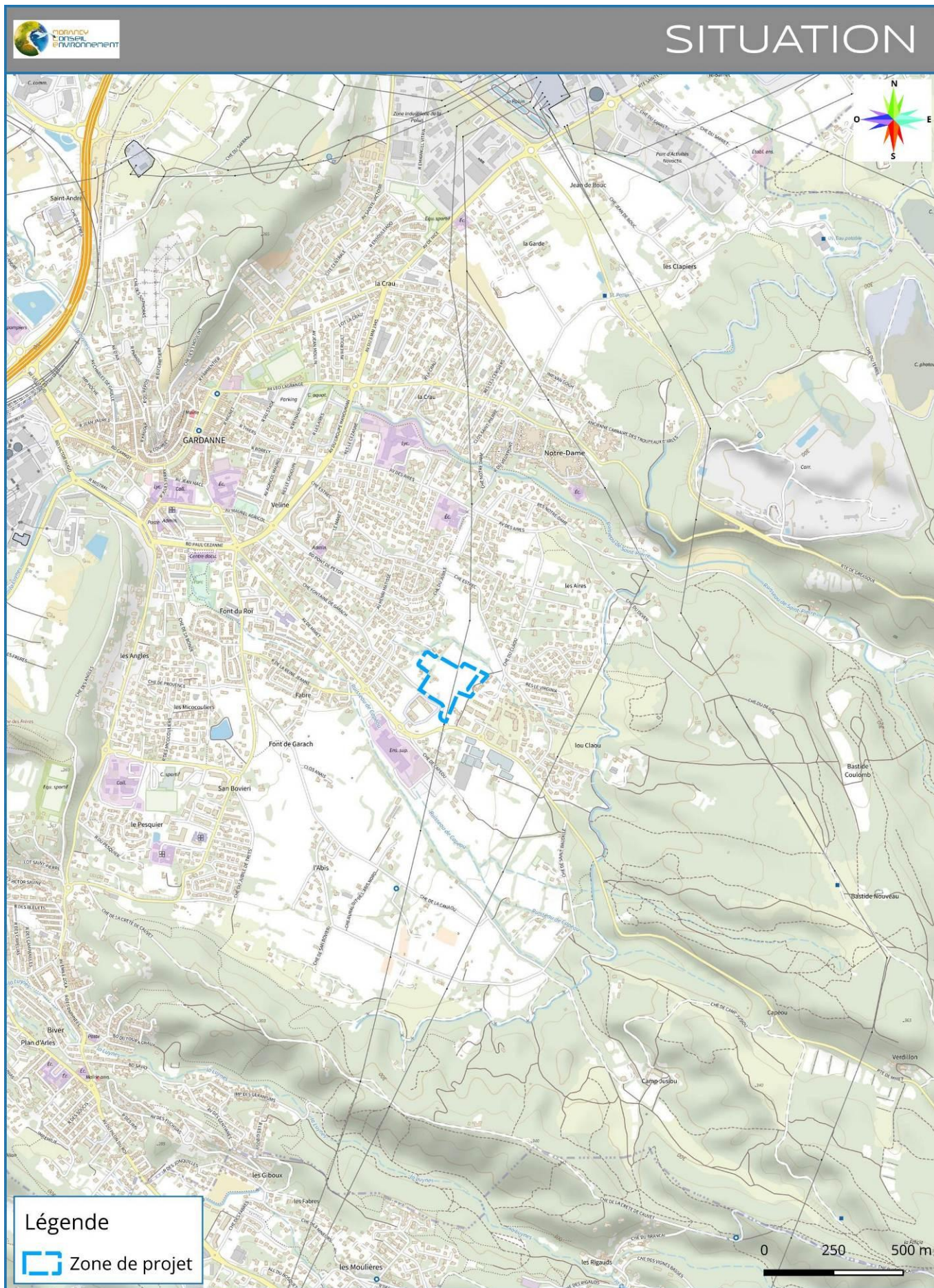
- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000

- Plan de masse, plan cadastral

- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet

- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives,

Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès.



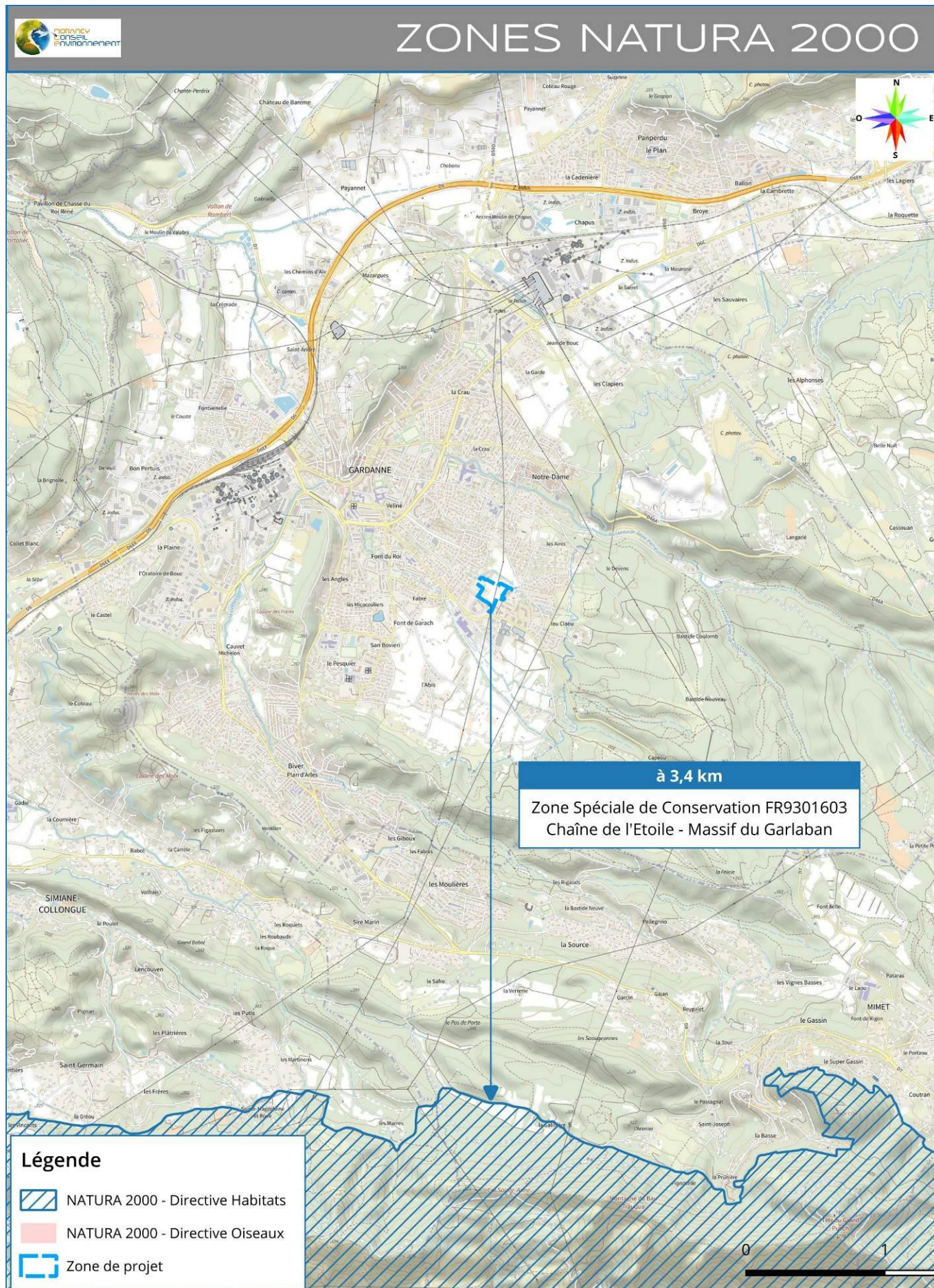


VUE AERIENNE



Légende

 Zone de projet





9 juin 2025

OAP FONT DE GARACH

Plan de masse + plan Topo



212

69

2. ÉTAT DES LIEUX ECOLOGIQUE

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABLEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :		
Milieux agricoles ouverts	Vignes en culture intensive		
	Champs de céréales	X	
	Cultures fourragère	X	
	Prairie de fauche et de pâturage	X	
	Friche agricole récente	X	
	Jardins	X	
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		

Milieux littoraux et marins	tourbière		
	gravière		
	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site.

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
4090 - Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux		
5210 - Matorrals arborescents à Juniperus spp.		
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea		
7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)		
8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles		
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme		
92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba		
9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia		
9380 - Forêts à Ilex aquifolium		

Habitats d'intérêt communautaire de la Zone Spéciale de Conservation FR9301603 « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban »

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le Formulaire Standard de Données (FSD).

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Plantes	1453 - Arenaria provincialis		
Invertébrés	1065 - Euphydryas aurinia		
	1083 - Lucanus cervus		
	1088 - Cerambyx cerdo		
	6199 - Euplagia quadripunctaria		
Mammifères	1307 - Myotis blythii		
	1310 - Miniopterus schreibersii		

Espèces d'intérêt communautaire de la Zone Spéciale de Conservation FR9301603 Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban

Commentaires sur les incidences potentielles :

Aucune de ces espèces de flore ou de faune d'intérêt communautaire n'est fortement potentielle sur la zone de projet.

La zone de projet, enclavée au sein de la zone urbaine de Gardanne, reste située à trop grande distance de ce site Natura 2000 et déconnectée des milieux naturels environnants pour avoir une influence sur ces espèces ou sur leurs habitats (alimentation, reproduction, refuge...).

Les chiroptères de ce site Natura 2000 sont des espèces qui gîtent dans des cavités souterraines, tunnels, ouvrages d'art...), gîtes absents du secteur d'étude.

Prospections écologiques sur le site :

Une étude écologique 4 saisons est en cours sur la zone de projet. Les prospections ont déjà été réalisées au cours de la saison hivernale et au cours du printemps 2025. Les premiers résultats sont présentés ci-dessous.

A- Habitats naturels

Les habitats naturels de la zone de projet sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Habitat naturel	Code CORINE Biotope	Habitat Natura 2000
Culture avec marge de végétation spontanée (céréales, fourragères)	82.2	Néant
Prairies sèches améliorées, fauchées ou pâturées	81.1	Néant
Vergers à noyers	83.13	Néant
Zones rudérales	87.2	Néant
Friches post-agricoles (terrains en friche)	87.1	Néant
Haie d'arbres (Bordure et haies x alignement d'arbres)	84.1 x 84.2	Néant
Jardins	85.3	Néant
Zones urbanisées : habitations et zones d'activité (villages, ville)	86.1 x 86.2	Néant

Les habitats naturels du secteur d'étude.

Les habitats naturels en présence restent liés au contexte agricole ancien ou encore présent sur une partie de ce secteur.

Une partie des parcelles du secteur d'étude est encore en exploitation et cultivée en céréales et fourrage. Le reste correspond en grande partie à des parcelles en friche.

Aucun habitat naturel remarquable ni aucun habitat d'intérêt communautaire n'est recensé sur le secteur.



Parcelle cultivée en céréales



Friche herbacée



Jardins



Verger de noyers

B- Flore

Premiers résultats des prospections naturalistes :

Les relevés botaniques hivernaux et printaniers de la flore ont permis de recenser **108 espèces végétales** sur la zone de projet. La liste de la végétation est présentée en annexe 1.

Les espèces végétales observées correspondent à un **cortège d'espèces caractéristiques des zones de friches, des zones de jardins et zones agricoles intensément cultivées.**

Aucune espèce végétale remarquable, rare ou protégée, n'a été recensée à ce stade des investigations naturalistes.

Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été observée sur la zone de projet.

Quelques haies d'arbustes (aubépine, jeunes ormes champêtres, églantiers, prunelier, poiriers... sont présentes sur la périphérie de certaines parcelles.

Plusieurs arbres remarquables sont recensés :

- 3 vieux platanes autour d'une maison d'habitation en ruine sur la parcelle sud-ouest de la zone d'étude. Un sujet présente une cavité propice aux oiseaux (nidification de choucas des tours et aux chiroptères) ;
- 3 grands sujets d'arbres (un if, un cèdre et un sapin d'Andalousie), situés le long du chemin de Font de Garach, le long de la limite sud de propriété. Ces arbres méritent d'être conservés.



Platanes autour de la maison en ruine



Les 3 arbres remarquables le long du Chemin de Font de Garach



Cavité dans un des platanes

C- Faune :

Insectes :

L'entomofaune reste assez peu diversifiée et assez peu abondante, malgré la présence de zones de friches plutôt favorable aux insectes. Le contexte d'agriculture intensive (cultures de céréales) et les traitements associés, sont des facteurs défavorables à une population d'insectes dense et diversifiée.

Les espèces observées sont des papillons communs (hespérie de l'Alcée, myrtil, piéride de la rave, azuré commun, cuivré commun, procris, méliée orangée, le silène, tircis, mégère, vanesse ou belle-dame, souci, aurore et citron de Provence), des orthoptères (grande sauterelle verte, phanéroptère liliacé, criquet égyptien, œdipode turquoise, caloptène italien caloptène de Barbarie, grillon champêtre), des mantidae (mante religieuse), des hémiptères (Graphosome d'Italie, gendarme ou pyrrhocore, punaise verte) et coléoptères (coccinelle à sept points, drap mortuaire, lepture porte-cœur, mylabre inconstant...).

Aucun insecte d'intérêt communautaire n'a été observé ou ne reste de fortement potentiel sur le secteur d'étude.

Oiseaux :

Les prospections sur l'avifaune ont permis de recenser un cortège d'espèces lié aux milieux agricoles et aux zones de parcs et jardins. Les espèces observées sont les suivantes :

- Pie bavarde,
- Choucas des tours,
- Pic vert
- Pigeon domestique,
- Pigeon ramier
- Tourterelle turque,
- Bergeronnette grise,
- Pinson des arbres,
- Hirondelle rustique,
- Hirondelle de fenêtre,
- Martinet noir,
- Guêpier d'Europe
- Mésange charbonnière,
- Merle noir,
- Rouge-gorge,
- Rougequeue noir
- Chardonneret élégant
- Verdier d'Europe
- Fauvette des jardins
- Troglodyte mignon
- Rossignol philomèle
- Moineau domestique,
- Goéland leucophaée (survol uniquement)
- et étourneau sansonnet.

Aucun oiseau d'intérêt communautaire n'a été observé ou ne reste de fortement potentiel sur le secteur d'étude.

Amphibiens :

Aucun amphibien n'a été observé sur la zone de projet. Le secteur d'étude ne leur offre pas d'habitat propices : absence de mare, fossés, zones humides, cours d'eau...

Reptiles :

Deux espèces ont été observées : le lézard des murailles et la tarente de Maurétanie. La couleuvre de Montpellier et l'orvet fragile restent potentiels compte tenu de la présence d'habitats propices à ces espèces.

Aucun amphibien ou reptile d'intérêt communautaire n'a été observé ou ne reste de fortement potentiel sur le secteur d'étude, compte tenu de l'absence d'habitats propices.

Mammifères :

Seul le renard et la taupe ont été recensées sur le secteur d'étude.

La situation de la zone de projet, enclavée au sein de la zone urbaine de la ville de Gardanne, rend le secteur peu propice aux mammifères.

Le secteur d'étude présente quelques potentialités de gîtes pour les chiroptères, avec la présence d'une maison en ruine (possibilité de gîte au niveau de la toiture (tuiles, débord de toit...) et d'un vieux platane présentant des cavités. Les prospections des espèces de chauves-souris présentes sur le secteur sont en cours et les résultats ne sont pas encore analysés. Les premières espèces identifiées à ce jour sont des pipistrelles (pipistrelle commune et pipistrelle de Kuhl).

Le secteur d'étude ne présente pas de gîtes favorables aux 2 espèces de chauve-souris d'intérêt communautaire, présentes sur le site Natura 2000 « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban » : le minioptère de Schreibers et le petit murin. Ces 2 espèces peuvent toutefois être observées sur le site, mais uniquement en transit ou en alimentation le long des haies et parcelles agricoles.

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	INPN / MNHN DREAL PACA SINP
Quels sont les contacts pris ?	Données naturalistes du diagnostic écologique en cours sur la zone de projet (réalisé par le BE Morancy Conseil Environnement)
Quels documents avez-vous consulté ?	FICHES FSD du site NATURA 2000 DOCOB du site NATURA 2000 Fiches ZNIEFF des sites présents aux abords PNA aux abords de la zone d'étude Atlas des zones Humides Trames vertes et bleues du SRCE

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

Des prospections naturalistes sont en cours pour ce projet. Le maître d'ouvrage a lancé un diagnostic écologique du site sur 4 saisons.

Les prospections hivernales et printanières ont été réalisées à ce jour.

Les prospections sur poursuivent sur l'été et l'automne 2025.

3. ANALYSE DES INCIDENCES DU PROJET

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Le projet d'aménagement d'un programme immobilier sur le secteur de « Font de Garach » à Gardanne n'est pas susceptible d'engendrer de destruction des habitats d'intérêt communautaire du site « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban ». La zone de projet reste en effet située à trop grande distance du site Natura 2000 (environ 3,4 km au plus proche) pour avoir une influence sur les habitats de ce dernier.

De plus le secteur d'étude reste déconnecté des milieux naturels de ce site Natura 2000. Un vaste quartier résidentiel est en effet présent immédiatement à l'Est, au nord et à l'ouest de la zone de projet et une zone d'activité est présente au sud.

Enclavé au sein de la zone urbaine de Gardanne, le site d'étude correspond à une « dent creuse » avec des parcelles agricoles encore en exploitation (céréales, fourrage) ou en friche récente et reste entouré de parcelles totalement urbanisées. De plus, la zone de projet reste déconnectée des milieux naturels environnants et les principaux corridors écologiques avec les zones naturelles à l'Est et au Sud de la ville de Gardanne sont coupés.

La zone d'influence du projet restera limitée à la parcelle ainsi qu'à ses abords immédiats en phase chantier (bruits, poussières, trafic d'engin) ainsi qu'en phase exploitation (trafic supplémentaire de véhicules dans le quartier).

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Aucune destruction d'espèces d'intérêt communautaire n'est à attendre avec la réalisation de ce projet, en phase travaux comme en phase d'exploitation.

Aucune espèce d'intérêt communautaire du site « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban » n'est présente ou fortement potentielle sur la zone de projet. Leurs habitats ne sont également pas représentés sur le secteur d'études.

La zone de projet reste suffisamment éloignée de ce site d'intérêt communautaire pour engendrer une quelconque incidence sur ces espèces. De plus, la zone de projet reste enclavée au sein de la zone urbaine de Gardanne et déconnectée des principaux corridors écologiques permettant une communication avec les milieux naturels autour de la commune.

La réalisation de ce projet n'est donc pas susceptible d'engendrer de destruction d'espèces d'intérêt communautaire.

Aucune incidence supplémentaire n'est à attendre en phase d'exploitation.

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

Le projet reste très éloigné du site Natura 2000 « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban » (3,4 km au plus proche) et enclavé en milieu urbain. La zone d'influence de cet aménagement, en phase travaux comme en phase exploitation, sera restreinte aux abords immédiats des parcelles du projet.

Aucune perturbation ou dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire recensées sur le site « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban » n'est à attendre.

Le projet ne sera pas de nature à perturber ces espèces dans leur fonction vitale de reproduction, repos ou d'alimentation. De plus, ces espèces ne fréquentent pas la zone de projet.

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Aucune atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêts communautaires n'est à attendre avec l'aménagement de ce projet, qui restera circonscrit aux parcelles du projet, enclavées au sein de la zone urbanisée de la commune de Gardanne.

Ce projet n'engendrera aucune coupure de corridor, aucune fragmentation des milieux naturels ni aucune suppression d'habitat remarquable ou vital pour la faune de la ZSC « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban ».

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Le projet s'inscrit au sein de la zone urbaine de Gardanne et permettra de boucher une « dent creuse » au sein de l'urbanisation de la commune.

Ce projet reste situé à distance du site Natura 2000 « Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban » (à environ 3,4 km au plus proche) et reste déconnecté des milieux naturels présents en périphérie de la ville. Les principaux corridors écologiques sont coupés par la présence de quartiers déjà urbanisés entre la zone de projet et les milieux naturels au sud de la commune, au sein desquels s'insère le site Natura 2000.

Aucune incidence n'est à attendre avec l'aménagement de ce programme immobilier sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire de la la Zone Spéciale de Conservation FR9301603 Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban.

L'aménagement de ce projet restera sans effet sur l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire de ce site Natura 2000 (absence d'altération ou de suppression d'habitats). Enfin, ce projet n'engendrera aucune incidence sur l'état de conservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire de ce site Natura 2000.

4. CONCLUSION

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

A Banyuls dels Aspres, le 23 juin 2025.

Nom et signature : MORANCY Richard, ingénieur écologue

MORANCY CONSEIL ENVIRONNEMENT

SARL au capital de 200 000 euros

8 rue de Las Trilles - 66000 BANYULS DELS ASPRES

Tel : 06 17 61 60 10 - RCS Perpignan 499 983 427

SIRET 499 983 427 00026 - APE 7112B

5. ANNEXES

Annexe 1 : liste provisoire de la flore recensée sur la zone de projet

La nomenclature utilisée est conforme au référentiel taxonomique TAXREF v1 8 (Inventaire National du Patrimoine Naturel, janvier 2025).

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Abies pinsapo</i> Boiss., 1838	Sapin d'Espagne, Sapin d'Andalousie, Pinsapo
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, marronnier commun
<i>Allium polyanthum</i> Schult. & Schult. F., 1830	Poireau des vignes
<i>Althaea cannabina</i> L., 1753	Guimauve à feuilles de chanvre, Guimauve de Narbonne, Canebas, Guimauve faux chanvre
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence, Grand roseau
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue
<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette
<i>Celtis australis</i> L., 1753	Micocoulier de Provence, Falabreguier
<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	Centaurée rude
<i>Cedrus libani</i> A.Rich., 1823	Cèdre du Liban
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse
<i>Cichorium intybus</i> , L., 1753	Chicorée sauvage, chicorée amère
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flammette, Clématite odorante
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante, Coronille variée, Sécurigère variée
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
<i>Crataegus x subsphaerica</i> Gand., 1872	Aubépine à style bombé
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide
<i>Cydonia oblonga</i> Mill., 1768	Cognassier
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte
<i>Diplotaxis eruroides</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette, Roquette blanche
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada, vergerette du Canada
<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire, Ficaire fausse renoncule, Eclairette, herbe au fic
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet, Géranium grêle, Géranium à tiges grêles
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie, Glaïeul des moissons
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la St Jean
<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris des jardins, iris d'Allemagne
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole, laitue sauvage
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave, Pain-blanc
<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton, 1810	Troène luisant, troène de Chine
<i>Lolium rigidum</i> Gaudin, 1811	lvraie rigide, Ray-grass rigide, lvraie à épis serrés
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille de Toscane
<i>Malva setigera</i> K.F.Schimp. & Spann., 1829	Mauve hérissée, mauve hirsute, Guimauve hérissée
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve
<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Mélilot officinal, Mélilot jaune
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé
<i>Onobrychis viciifolia</i> subsp. <i>viciifolia</i>	Sainfoin, Esparcette, Sainfoin à feuilles de Vesce, Sainfoin cultivé
<i>Ornithogalum umbel platum</i> L., 1753	Ornithogale en ombelle,
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot
<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Filaire à feuilles étroites, Alavert, Alavert à feuilles étroites
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane commun, platane d'Espagne, platane à feuille d'érable
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerise griotte, Cerisier acide, Griottier, Cerisier vrai, Prunier cerisier
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Amandier amer
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent
<i>Pyrus communis</i> L., 1753	Poirier, Poirier commun, Poirier cultivé
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent, chêne blanc
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne, Renoncule sarde, Sardonie, Renoncule des marais
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Radis ravenelle, Radis sauvage, Raifort sauvage, Ravenelle
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac vinaigrier, Sumac hérissé, Sumac Amarante, Sumac de Virginie, Vinaigrier de Virginie
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Rosier des haies, Églantier agreste
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce des haies, ronce commune, mûrier sauvage
<i>Rubus</i> sp.	Ronce indéterminée
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant
<i>Scabiosa atropurpurea</i> var. <i>maritima</i> (L.) Fiori, 1903	Scabieuse maritime
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse
<i>Taraxacum</i> spp.	Pissenlit
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies, if commun
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilide du Japon, Torilis du Japon, Torilis faux cerfeuil, Grattau
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet
<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	Trèfle étoilé
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse
<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Hongrie, Vesce de Pannonie
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce commune, vesce cultivée, poisette
<i>Vicia tenuifolia</i> Roth, 1788	Vesce à feuilles ténues, Vesce à petites feuilles, Vesce à feuilles étroites
<i>Vinca major</i> L., 1753	Grande pervenche
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot
<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne cultivée
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Yucca